

De Paris, les trois prêtres se rendirent en Bretagne.

Leur mission ayant sûrement permis à Mgr Adames d'éclairer ses lumières, il en coûta davantage au chef du diocèse lorsque la tournure que prenait « l'affaire Mœs » le força de sévir contre la personne de Charles Mullendorff.

Après le départ de l'étrangère plus ou moins détraquée (Baumann parle d'une « fausse extatique », Donckel d'une « troublée d'esprit »), une véritable psychose s'empara des Sœurs du « Staudshaff ». Le vicaire apostolique en eut connaissance notamment par un prélat belge, en visite chez Scheer et Mullendorff, et qui, effaré par la naïveté de ses amis, avait cru bon d'en référer à Mgr Adames. (Edit. allem. p. 172.)

C'est donc ainsi, qu'à la date du 6. 10. 1869, il fut défendu aux deux abbés « sous peine de suspense ipso facto, de s'occuper à l'avenir de M<sup>lle</sup> Mœs ni des douze prétendues mystiques, ni verbalement, ni par écrit, ni par intermédiaire d'aucune sorte. » (Edit. fr. p. 124).

De toute évidence les abbés Scheer et Mullendorff se soumirent, car leur nom ne réapparut plus, à moins qu'indirectement, dans les annales de cette étrange affaire.

Tandis que Mgr Adames devait, jusqu'à sa retraite prise en 1883, subir les intercessions continuelles du « parti Mœs » devenant de plus en plus influent, Mullendorff se tenait dans la réserve. Et même s'il désapprouvait peut-être, dans son for intérieur, l'attitude de son évêque, il pouvait se dire qu'il agissait selon les préceptes majeurs confirmés par un rescrit que le Saint Office adressa en février 1880 à Mgr Adames pour le « louer de sa sage retenue » et pour « recommander aux prêtres impliqués dans l'affaire la plus grande discrétion et l'obéissance à leur évêque. » (Ed. fr. p. 157).

L'attitude correcte de Mullendorff devait avoir été reconnue de tous les côtés, sinon comment expliquer qu'après le départ de Mgr Adames il fut question, à un certain moment, de le revêtir de la mitre épiscopale.

Quant à sa désignation, en 1888, au poste d'administrateur de l'Imprimerie St Paul, il crut devoir la décliner (100 Jahre Luxbger Wort, p. 129.)

Sœur Claire trouva un grand protecteur en la personne du nouvel évêque, qui lui accorda l'autorisation si longtemps sollicitée d'établir un couvent selon le Second Ordre de St Benoît.

Mais, si nos renseignements sont exacts, Charles Mullendorff ne sortit plus de sa réserve même pas lorsque, le 22. 9. 1889, Mgr Koppes présida à la consécration solennelle de l'église du nouveau couvent.

Revenons à l'année 1869.

Malgré ses désillusions au sujet de quelques membres de l'Ordre de St Benoît, Mullendorff conserva ses sympathies lointaines aux Frères Prêcheurs et s'adonna même, maintenant tout particulièrement, à des études suivies sur tout ce qui touchait les Dominicains.